

Compte-rendu de la CAPD du mardi 7 juillet 2010.

Déclaration liminaire du SNUipp 67 :

La forte mobilisation des collègues du département comme dans toute la France du jeudi 24 juin 2010 prouve leur inquiétude quant à leur condition de vie.

Alors que dans nos classes, nos conditions de travail et de scolarisation de nos élèves se dégradent, alors que le gouvernement réfléchit à de nouvelles modalités d'économie budgétaires qui auront un impact direct sur la qualité du service public d'enseignement pour laquelle oeuvrent les enseignants, les enseignants ont clairement exprimé que de tels choix ne sont pas acceptables.

Les mesures annoncées par le gouvernement concernant les retraites et le gel des salaires dans la fonction publique sont contraires aux revendications du SNUipp. Lors de son Congrès de juin, le SNUipp, premier syndicat des enseignants du premier degré, s'est prononcé pour le retrait du projet de loi. Cette orientation a été confirmée par la FSU. C'est pourquoi le SNUipp 67 appelle à la poursuite de la mobilisation unitaire des enseignants et de leurs organisations. C'est à cette fin que le SNUipp 67 entend mettre tout en œuvre pour réussir la grève du 7 septembre et faire reculer le gouvernement.

La CAPD du 07/07 avait 3 points à l'ordre du jour.

1/ Les ineat-exeat.

Pour la prochaine rentrée scolaire, le département du Bas-Rhin accueillera 35 enseignants ayant fait une demande d'ineats.

Ces enseignants seront nommés sur un poste lors du 3^{ème} temps du mouvement.

D'autres demandes seront encore étudiées lors de la CAPD du 3^{ème} temps du mouvement.

Rappel : Les critères retenus pour l'obtention d'un ineat sont les suivants : exeat accordé, rapprochement de conjoint fonctionnel, demande pour un enseignant titulaire ayant au moins 3 enfants.

2/ La 2^{nde} phase du mouvement.

Les organisations syndicales ont dénoncé les difficultés rencontrées par les enseignants travaillant à temps partiel. Ces derniers n'ont pas pu participer à la phase informatisée du 2^{nde} temps et ont été obligés de participer à la phase manuelle. De ce fait, ils n'ont pas pu obtenir 1 poste auquel ils pouvaient parfois prétendre.

Le SNUipp a fait savoir qu'il trouvait cette situation inadmissible et a réclamé, pour le prochain mouvement, un groupe de travail afin de réfléchir à de nouvelles modalités d'attribution des postes.

L'IENA a fait remarqué que les exigences liées au maintien de poste, et aux nouveaux stagiaires expliquent les difficultés pour « trouver » des postes fractionnés à attribuer aux PE travaillant à temps partiel.

A l'issue du mouvement, les circonscriptions de Strasbourg 5 et 10 n'ont pas d'enseignants référents. L'IEN-ASH a fait savoir que l'IA a donné son accord pour qu'un personnel de remplacement officie jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Pour le 3^{ème} temps du mouvement , il reste environ 130 collègues sans affectation. Il restera 40 postes à pourvoir plus ceux libérés par les enseignants ayant postulé sur des postes à profil. Le CTPD de rentrée permettra aussi la création d'un certain nombre de postes, sans que l'on sache combien actuellement.

GT du 3^e temps : jeudi 26 août . CTP et CAPD : vendredi 3 septembre.

3/ Les commissions.

Un certain nombre de postes à profil ont été attribués, après avis d'une commission d'entretien : CPC Strasbourg 2, CPC Strasbourg 11, CPC valence maternelle Strasbourg 11, enseignant UPI Solignac, enseignants SEGPA Molsheim, enseignant référant handicap Haguenau Sud, enseignant référant handicap Meinau, enseignant référant handicap Strasbourg Centre, enseignant spécialisé RAR option E Guynemer 1, enseignant spécialisé RAR option G Ziegelwasser.

Les syndicats ont interrogé l'administration afin de savoir ce que vont devenir les postes d'enseignants spécialisés quand ceux-ci les libèrent pour occuper d'autre fonction (c'est actuellement le cas pour 4 postes de maître G. L'IENA a précisé que ces postes étaient gelés et remis au « pot commun ».

L'IENA a fait connaître la volonté de l'IA de payer la formation au CNED pour les collègues qui décideraient de présenter le CAPASH option E en candidat libre.

Rappel : Tous les postes ouverts à la formation n'ont pas été pourvus cette année !!!

Des postes à profil devront encore être pourvus : CPC Strasbourg 3, enseignant référant handicap Strasbourg ouest, ... Pour l'heure, aucun candidat n'a postulé pour le poste à la MDPH

L'IENA a expliqué sur quels critères était attribuée la valence maternelle : la connaissance de la maternelle. Les CPC recrutés sur cette valence devront accompagner la politique départementale sur la maternelle. Le SNUipp a demandé à ce que tous les postes de CPC valence EPS soient pourvus dans toutes les circonscriptions.

4/ Divers.

- 2 collègues venant de La Poste vont être intégrés en tant qu'enseignant stagiaire.
- Nouveaux recrutés du concours : Ils sont 126. Dès les résultats du concours ils recevront une fiche de renseignements à remplir en vue d'une proposition d'affectation , en fonction de leur classement au concours - sur les ½ temps réservés. Présentation des modalités d'accueil des stagiaires : 30/08 : accueil à l'IA, rencontre des différents services , 31/08 : accueil dans les circonscriptions, 1^{er}/09 : accueil dans les écoles.
- Etude d'une baisse de note.